


Editorial


Près de mille personnes s'étaient rassemblées vendredi devant l'Hôtel de la Collectivité pour ensuite défilier en cortège silencieux jusqu'au commerce

Danny's, dont le propriétaire a été odieusement massacré pour, sans doute, quelques roupies. Si l'absence du représentant de l'Etat a été remarquée, et commentée, ce sont bien ensuite les pamphlets parus dans la presse qui ont retenu mon attention. Chacun y va de ses remèdes: hauts fonctionnaires, prisons, police plus proche et effectifs plus nombreux, caméras de surveillance, Justice plus efficace, formations, etc.... D'autres croient trouver l'origine du mal en l'imputant à la défiscalisation. Sans remettre en question l'évidence de ces constats, combien s'interrogent vraiment sur ce qu'ils font eux pour revenir à une société plus sage? Car s'il est toujours difficile de changer l'autre, c'est d'abord soi que l'on peut améliorer. Et l'image que nous donnons à nos enfants et à nos voisins est induite par nos comportements. Comment exiger le respect de la loi d'un enfant, plus tard adolescent ou jeune adulte, quand nous-mêmes circulons dans des voitures aux vitres teintées, lesquelles sont interdites, sans ceinture, que nous nous garons sur les places handicapés, ou encore ne payons pas notre vignette auto ou nos impôts? Le dicton « qui vole un œuf, vole un boeuf » trouve là toute son application. C'est dans les gestes quotidiens que nous devons changer et adopter une attitude plus civile, qui seule, lentement, fera évoluer la société. Chacun de nous peut déjà regarder ce qu'il peut faire et qui le concerne essentiellement avant de penser à exiger qu'un Etat, forcément moins réactif que les criminels, fasse le travail. Car au bout du compte, la répression encourage la violence et la compétition ou le mimétisme avec ce mauvais exemple des films du cinéma ou de la télévision. Seule l'éducation peut engendrer un meilleur. Commençons nous-mêmes par respecter à notre petit niveau les simples lois de la vie en société et tâchons de montrer l'exemple à nos proches.....

Yves KINARD

**ANY WAY
MARINE**
www.anywaymarine.com

Gestion-Location-Vente de bateaux
Location de voiliers
Day charter ou long charter
0590 87 91 41
Marina Port La Royale

Saint Martin en pole position.



Sur un tout petit territoire comme Saint Martin, j'ai toujours été impressionné par la variété d'activités auxquelles on pouvait se livrer. La plupart évidemment tournées vers la mer qui nous entourent, quelques unes plus écologiques dans la nature, visite de la Réserve Naturelle ou promenade à cheval, mais il en est une qui va certainement connaître un engouement formidable, c'est le karting bientôt ouvert à Grand Case.

C'est en 2001 que Stéphane Peyronny arrive à Saint Martin. Passionné de sports automobiles, il détecte le manque d'infrastructures tournées vers ces activités, d'autant qu'à l'époque les runs sauvages font florès un peu partout, avec parfois des conséquences dramatiques. Lui pense à un circuit de kart, mais veut à tous prix pour lancer cette activité être propriétaire de son terrain. Ce qui évidemment n'est pas simple à Saint Martin. Il quitte l'île provisoirement en 2005 pour retrouver ses affaires en France (chauffage électrique), mais revient en 2007 quand s'offre enfin à lui la possibilité d'acquérir un terrain superbement placé.

Situé juste en bordure de la route qui mène à la zone artisanale à l'entrée de Grand Case, non loin de la caserne de pompiers et celle de gendarmerie, le terrain était initialement prévu pour y construire une grande surface commerciale. L'affaire ne s'est pas faite, et la possibilité lui est offerte, assortie de l'accord pour la nature de l'exploitation, d'acheter le terrain pour y lancer son projet. Le passage à la COM n'étant d'ailleurs pas étranger à l'avancement du dossier.

Si Stéphane Peyronny est très discret sur l'investissement, la simple visite des lieux en dit long sur les efforts consentis. C'est tout simplement remarquable puisque c'est l'un des deux seuls circuits au monde de ce niveau.

Longue de 457 mètres, la piste en excellent goudron réalisée par Windward Road a été faite dans les règles de l'art (s'ils pouvaient faire nos routes aussi bien....) avec décaissement en profondeur, puis garnissage approprié, ensuite une couche de bitume très résistant avant la couche finale tendre, mais accrocheuse. Une merveille. Le circuit dessiné par Stéphane lui-même en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs est très technique et bordé de milliers de pneus, récupérés sur place d'ailleurs, (vu la durée de gestation du projet, il a eu tous loisirs de les collecter) et agrémenté de 160 palmiers. Ces pneus sont tous attachés les uns aux autres, mais pas fixés au sol, ce qui permet en cas de collision de se déformer et d'encaisser les chocs, tout en protégeant le conducteur. Ils sont ensuite tous bâchés, d'une part pour éviter qu'ils recueillent l'eau de pluie favorable à nos amis les moustiques, et ensuite parce que c'est plus joli. L'ensemble du circuit est éclairé par des projecteurs montés sur pylônes pour la nuit. Les karts ensuite sont des petits bijoux de technologie. Au nombre de 20 pour les adultes (à partir de 14 ans) et de 12 pour les enfants (de 7 à 13 ans), ils sont équipés d'un moteur Subaru 4 temps à arbre à cames en tête (mais à lanceur à main comme une tondeuse). Les châssis sont fournis par la firme « Of Course », bien connue dans le secteur. L'ensemble pèse 128 kg et la

Suite page 2

Sommaire:

Saint Martin en pole position.....	page 1
Le marché du travail.....	page 4
Communiqués:.....	page 6
Hommage à « Danny ».....	page 6
Brève:	page 7
Formation Interreg.....	page 7

SXM Economique est une publication de Saint Martin Stratégie et Développement.

Directeur de la rédaction et éditeur: Y. KINARD
BP 1041 — 97061 Saint Martin cedex
Tel: 0690 53 69 66
Mail: sxmstrategie@wanadoo.fr

Toute reproduction, même partielle, à des fins commerciales ou publication dans un autre support ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite de l'éditeur, est strictement interdite. La diffusion à titre privé est autorisée.

Régie publicitaire:

Nous consulter au 0690 53 69 66

Le SXM Economique est un magazine hebdomadaire diffusé exclusivement par internet.

Aucune copie imprimée n'est disponible. Il est totalement gratuit et peut être reçu sur simple demande à l'adresse sxmstrategie@wanadoo.fr

Suite de la page 1

puissance du moteur de 211 centimètres cubes est de seulement 9cv. Mais je peux vous dire que c'est largement suffisant pour les sensations. La machine est quasiment aussi large que longue et ceinturée par une protection élastique contre les impacts autant avec les pneus qu'avec les petits copains. La vitesse en pointe est d'environ 60 km/h, mais vu la longueur de la ligne droite, ce n'est pas très souvent que vous y arriverez. Petits bijoux de technologie car toutes ces machines sont équipées d'un transpondeur (comme les avions. Emetteur personnalisé). En passant sur une boucle située sous la piste, ils sont détectés par l'informatique qui peut ainsi calculer les temps de parcours d'une manière individualisée, et donc sortir des classements instantanément, lesquels s'affichent d'ailleurs en temps réels sur un panneau dans la ligne droite. Plus sophistiqué encore, du personnel de piste sera positionné en permanence à certains



endroits de la piste. Ils auront la possibilité d'agir directement sur la machine par radio commande. Ainsi, en cas d'accident, ils pourront carrément bloquer ou ralentir l'ensemble des machines. Mais ils pourront aussi en cas de constat de manquement aux règles de sécurité ou mauvais comportement d'un conducteur, le brider automatiquement. Et tout cela à distance. Il est aussi interdit de mettre un pied hors de la machine, c'est donc eux qui interviendront pour relancer le moteur, ou remettre l'engin dans le bon sens.

Le système de chronométrage installé par l'une des trois seules sociétés compétentes dans le monde, la firme DSUT (qui assure par exemple le chronométrage du Bol d'Or, course d'endurance moto en France, très célèbre) est un modèle du genre. Il permet d'individualiser et de calculer les vitesses de chaque machine sur la piste, et transmet les informations pour le tableau d'affichage, mais aussi les stocke en cas de contestation, ou encore l'envoi à l'accueil où les résultats pourront être imprimés immédiatement. Un système manuel pour des longues courses permet de doubler le comptage. Un employé de piste s'assurant du bon enregistrement de chaque passage qu'il peut éventuellement assurer lui-même manuellement en cas de défaillance. Coconut Tree's Go Karting devrait ouvrir ses portes courant juin. Actuellement les finitions vont bon train tandis que l'expert de la Fédération Française des Sport Automobiles est passé pour

jours sur 7, le vendredi et samedi nocturnes jusqu'à 1h du matin. Les machines sont peu bruyantes, et de toute manière l'endroit est à l'écart des premières habitations. Cela ne devrait gêner personne, surtout dans un pays où l'on affectionne autant les sports mécaniques. Pour l'anecdote, et en fonction d'une demande qui semblait se dessiner, Stéphane proposera même des soirées spéciales « filles » auxquelles n'auront évidemment pas accès les garçons, ce qui désinhibera ces dames.

Au rez-de-chaussée se trouve le paddock d'où l'on embarque, ainsi que les zones techniques. A l'étage, un petit bar où l'on pourra se rafraîchir, mais aussi manger un sandwich, accueillera les amateurs qui ont vue sur la piste. Le bâtiment réalisé en bois est vraiment très accueillant et sympathique avec des espaces décorés aux couleurs de Ferrari. Un moteur de cette marque devrait d'ailleurs trôner vers l'espace VIP. Tout est informatisé. Lors de l'inscription, tout est enregistré, une étiquette avec code barre délivrée, une machine attribuée, laquelle dispose aussi de son code barre. Le tout acheminé vers l'informatique centrale permettra d'assurer un suivi irréprochable des performances de chacun. Selon le bon argument qu'on ne pouvait bien écrire qu'en ayant essayé soi-même, Stéphane Peyronny m'a gentiment proposé de faire quelques tours. C'est sûr que d'emblée, c'est pas très grand un kart, mais divers paramètres sont ajustables qui devraient permettre au plus grand nombre de s'adapter. Ensuite, le port du casque intégral et de la minerve est obligatoire ainsi qu'une coiffe en plastique destinée à éviter de transpirer dans le casque (pour l'hygiène, pour les suivants). La conduite est très simple. Deux pédales. Accélérateur à droite, frein à gauche. Très déconseillé de se servir de ce dernier en virage, c'est le tête à queue garanti. Le volant ensuite est un peu curieux avec un méplat au-dessus. Dès les premiers tours de roues on s'aperçoit que la direction est très directe. Pour avancer, il suffit d'accélérer, l'embrayage centrifuge faisant le reste. L'accélération est impressionnante et le premier virage bien trop vite là. Et la première sensation arrive aussi : celle de la force centrifuge. La machine est très réactive et le moindre coup de volant efficace. On est très loin de la mollesse de nos voitures. Premier petit tour prudent, puis second plus rapide, troisième un peu plus rapide et



délivrer l'agrément obligatoire de la piste qui servira ensuite à ce que la Préfecture délivre l'autorisation d'exploitation. Il sera alors possible de se lancer pour des « petits runs » de 7 minutes, ou alors de s'inscrire pour les courses plus longues qui seront organisées les fins de journées et qui seront alors de 15 à 30 minutes. D'ores et déjà le gestionnaire a reçu des demandes pour organiser de plus longues épreuves, même sur 24h. Il est à noter que le circuit sera ouvert de 9h à minuit, 7

Suite page 3

Suite de la page 2

franchement, je me dis déjà que c'est bien assez pour un premier essai. La sensation la plus forte est l'effort qu'il faut faire pour contrer la force centrifuge réellement impressionnante et que l'on ressent dans tout son corps. Les freins sont très efficaces et la trajectoire est primordiale pour assurer un bon chrono. C'est sûr qu'au début on a un peu tendance à rouler dans les limites de l'adhérence, mais avec un peu d'habitude, on peut commencer à envisager le dérapage contrôlé. Pour vous donner une idée, j'ai fait environ 47 secondes au tour (± 35 km/h) alors que le fils du patron qui avait fait une

et le circuit totalement bordé de pneus.

En parlant de pneus, c'est ce qui souffre le plus sur ces machines. Sur une exploitation toute la journée, il faut compter deux trains de pneus. D'emblée, Stéphane a en stock 2500 ensembles.... Ainsi que 36 mètres de cubes de pièces détachées. Tout cela donne beaucoup d'entretien et au final, c'est 7 à 8 emplois qui seront générés par cette



Le bâtiment d'accueil. Au rez-de-chaussée, le paddock dans lequel les karts passent et sont rangés. A l'étage, le bar et les enregistrements.



démonstration auparavant tournait lui 10 secondes plus vite (presque 45 km/h). Autant dire que cela n'a plus rien à voir avec la conduite pépère due à mon inexpérience (je trouvais déjà cela bien rapide). Dans des conditions pareilles, je peux vous dire que pour tenir 7 minutes, il faut déjà être entraîné. Comptez quand même quelques courbatures lors des premières expériences. Mais quelles sensations. Et sans risques puisque les machines sont bien protégées

activité exceptionnelle.

Pour Saint Martin, c'est une opportunité intéressante non seulement pour les résidents, mais aussi pour les touristes de passage. Ce que l'on peut aussi espérer, c'est que nombre de nos petits kamikazes de la route trouveront là un terrain où se confronter en toute sécurité dans un environnement très réglementé qui ne peut qu'à terme leur inculquer un certain nombre de valeurs fondamentales, comme le respect des

autres, le partage de la route, la sécurité, etc... Et puis, une fois défoulés là, peut-être penseront-ils à utiliser un peu plus en même temps les deux roues de leur scooter. On peut imaginer aussi que le circuit serve à des actions d'initiation pour la gendarmerie ou les écoles. Tout est ouvert, mais cela demandera à se mettre en place une fois en service. Ce que l'on attend avec impatience.

Yves KINARD

Nouveau à Saint Martin!



Bateau insubmersible en aluminium soudé certifié Veritas. Extrêmement robuste et marin, il est fait autant pour le professionnel que pour le plaisancier.

Longueur: 6,20m - Bau maxi: 2,31m - Moteur: de 90 à 160 cv - Catégorie: C

Pour tous renseignements:

MAYRIK YACHT DESIGN sarl: 0690 53 69 66

Email: mayrik@wanadoo.fr

Economie.

Le marché du travail Vu par un béotien.

Nous avons reçu de l'un de nos lecteurs une excellente contribution que nous vous faisons partager, en plusieurs épisodes. En voici le premier. Il s'agit d'un texte basé sur les cours et l'excellent livre de Laurent Cordonnier, maître de conférence à Lille: « Pas de Pitié pour les Gueux » (*) et sur certains articles du même auteur.

INITIATION A L'ETUDE DU MARCHE DU TRAVAIL.

Au retour de son voyage en Allemagne pour le compte de la S.D.N. fin 1932, L.F.CELINE publia un article intitulé « pour tuer le chômage, tueront-ils les chômeurs ? », dans lequel il soupçonnait le gouvernement allemand d'attendre la mort des chômeurs (par le délabrement sanitaire et la malnutrition) pour résorber le chômage. Sur un ton plus sérieux, le chef de file du monétarisme Milton FRIEDMAN, estimait que la meilleure chose qu'on puisse faire pour les pauvres était de les laisser tranquilles : ils n'ont que ce qu'ils méritent, qu'ils ont bien cherché. C'est, en somme, ce que tentent d'accréditer les théories de l'économie du travail : les pauvres et les chômeurs sont les seuls responsables de leur infortune. C'est leur propension permanente à vouloir s'élever au-dessus de leur condition qui les fait retomber toujours plus bas. Niant leur médiocre productivité, recherchant la sécurité, la rente et l'assistance, opportunistes par nature et foncièrement paresseux, les salariés, ne sachant pas accepter leur sort, décident par là même de leur sous-emploi. Les savantes théories économiques qui alimentent la rhétorique des « experts », des hommes politiques et des « décideurs » concernant « la nécessaire flexibilité du travail » utilisent la prétendue caution scientifique qui tient à l'hermétisme (hermétique veut aussi dire bouché...) du langage mathématique. Il faut essayer de les décrypter et les exprimer en langage clair.

Il est probable en effet que l'économie du travail soit en fait une vaste entreprise de domination intellectuelle. Il faut dès l'abord se rappeler qu'on peut partir d'hypothèses plausibles pour aboutir à des théories douteuses. Dans les doctrines économiques, le raisonnement logique et le langage mathématique produisent une partie de l'effet torpide recherché et permettent de « soutenir l'inattention », comme le disait LACAN. En fait, le postulat premier vient du non-démonstré, de l'assertion péremptoire : « le travail est une marchandise comme une autre, objet d'une transaction strictement commerciale entre des individus purement marchands se rencontrant sur le marché ».

Découlant de ce postulat, l'impressionnante rigueur formelle de la théorie néoclassique sert d'excipient ou d'adjuvant hallucinogène à l'administration du message suivant : les salariés sont coupables de faire obstacle à l'institution d'un « véritable » marché du travail, et ils le paient au prix du chômage.

Alain MINC, par exemple, membre du conseil de surveillance du Monde, et conseiller du Président de la République, résumait parfaitement la perspective des économistes libéraux en écrivant: « chacun sait qu'il existe des chômeurs par choix rationnel, c'est-à-dire des individus qui, compte tenu des systèmes d'aide et des effets de seuil au moment du retour sur le marché de l'emploi,

préfèrent s'inscrire à l'ANPE, quitte à exercer une activité parallèle au noir ». Le chômage est donc le produit de la paresse et des exigences financières des salariés !

Christian SAINT-ETIENNE, proche du Président de la République le confirme : « l'assistance engendre la paresse, [...] Les Rmistes sont des maximisateurs de profit » Rappelons tout de même que les Rmistes profiteurs touchent moins de 480€ par mois, et que le revenu pour l'année 2006 de B.ARNAUD est estimé soixante mille années de R.M.I, son patrimoine étant évalué à un million et demi d'années de SMIC (23 milliards d'euros). Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes professionnelles en France est passé de 200 milliards à 280 milliards d'euros en un an.

Précisons une petite difficulté linguistique : un salarié au chômage est un demandeur d'emploi, mais pour un économiste, il est un offreur de travail. Une entreprise qui désire employer un salarié offre un emploi, elle est donc pour un économiste demandeuse de travail. Nous emploierons la terminologie économique : l'offre de travail vient du salarié, la demande de travail vient de l'entreprise.

Nous analyserons la perspective des économistes, selon lesquels les dispositifs d'aide ou d'assurance, grâce auxquels les chômeurs s'octroient des allocations de toutes sortes, sont la cause même du chômage, en encourageant l'indolence et l'oisiveté.

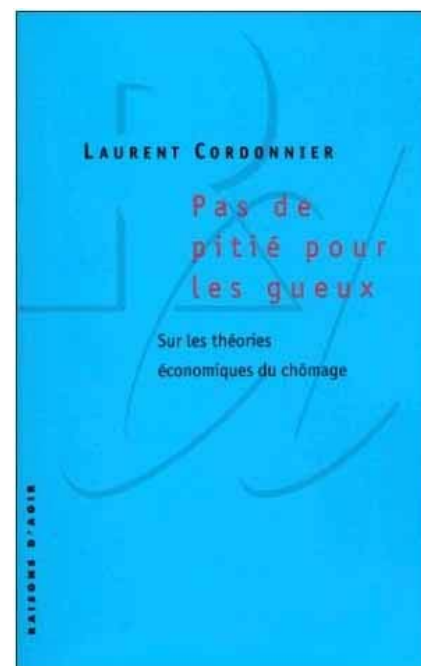
Les cinq grandes théories du marché du travail tiennent les salariés pour poltrons, roubards, primesautiers, paresseux, et méchants, et montrent donc que les salariés n'ont que ce qu'ils méritent.

Le salarié et le patron.

Les trois quarts des salariés français, qui gagnent moins de 1600€ par mois, s'imaginent que le travail est une fatalité qui trouve son origine dans le fait qu'il faut gagner sa vie. (CELINE disait que les esclaves avaient au moins cette dignité qu'ils ne travaillaient que sous la contrainte et les coups !).

Selon les économistes, le travailleur est un « individu rationnel », un être soucieux de « maximiser son bien-être », en procédant à des échanges. Les individus ont dans leur « dotation initiale » un type particulier de marchandise : du travail.

Sur le marché du travail, le travailleur pourra donc échanger ce travail contre quelque chose d'autre (un salaire le plus souvent), en vue de consommer des biens qui lui procurent de



« l'utilité ». En fait, ce qu'il possède n'est pas exactement du travail, mais du « capital humain », soit qu'il en ait hérité, soit qu'il ait investi (en formation) pour s'en « doter ». Selon les « choix » qu'il aura fait avant de se rendre sur le marché du travail, le travailleur sera plus ou moins bien doté en capital humain. MARX, lui, disait que le travailleur vendait sa force de travail au capitaliste. Les économistes modernes disent que le travailleur vend les « services producteurs » de ce capital humain. Le travail est donc le « flux des services producteurs » (mesuré en nombre d'heures) rendus par le capital humain lorsqu'il se combine avec les autres types de capitaux (machines, infrastructures, etc.). (Gary BECKER, 1964).

L'offre de travail.

Si le travailleur réclame un salaire, c'est parce qu'il est attiré par la consommation et attaché au loisir (défini comme le temps de non-travail). Son objectif est de s'acheter le plus « d'utilité » possible, c'est-à-dire le plus de loisir et de consommation possible. Mais pour consommer, il doit travailler, c'est-à-dire sacrifier des loisirs, et c'est le prix de ce sacrifice que le travailleur réclame à l'employeur. Plus son salaire horaire est élevé, plus l'heure de loisir lui coûte cher. Le salarié a donc tendance à augmenter son offre de travail quand son salaire horaire est élevé.

Suite page 5 →

(*) **Pas de pitié pour les gueux** **Sur les théories économiques du chômage.**

De Laurent Cordonnier

Chez: Raison d'Agir

Disponible chez Amazon.com (notamment)



C. E. M.- Compagnie d'Expertises Maritimes
Plaisance et Avaries.

Hervé CARRA - Expert agréé

Tel 06 90 53 30 54.

Email: hcarra@mc.com

Suite de la page 4

- La demande de travail.

Le patron doit déterminer combien de travail il achètera. Son objectif est de réaliser le maximum de profit grâce au travail des salariés. Mais la concurrence apparaît. En effet, le salarié n'hésite pas à vendre son travail au plus offrant. Il faudra donc, pour arracher le salarié à son oisiveté naturelle et aux autres patrons, accepter les conditions du marché. Le patron pourrait penser que si le produit du travail d'un salarié peut être vendu n euros, pour tout salaire inférieur à n euros, il aura intérêt à embaucher. Plus le salaire est élevé, moins le profit est élevé. On pourrait donc penser que le patron doit alors embaucher plus pour augmenter son profit. Mais les économistes considèrent que la production de plusieurs heures de travail n'est pas directement proportionnelle à la production d'une heure de travail. Les rendements du travail seraient décroissants, « la productivité marginale du travail est décroissante ». Les équipements de production sont prévus pour un nombre optimal de travailleurs. Si on augmente leur nombre, ils se gênent au travail, le rendement décroît, et la « productivité marginale (le profit) décroît ». En conclusion, quel que soit le niveau de salaire, le patron clôt sa liste d'embauche quand la productivité marginale est égale au salaire. Donc, plus le salaire est élevé, plus il doit clore sa liste tôt. Réciproquement, plus le salaire sera faible, plus il embauchera. La demande de travail est donc inversement proportionnelle au niveau du salaire. L'hypothèse des « rendements décroissants du travail » énonce que le niveau d'embauche, qui rend le profit maximum, diminue quand le salaire augmente.

LE MARCHE DU TRAVAIL.

Les prémisses sont donc les suivantes : plus le salaire est élevé, plus l'offre de travail est importante, et plus la demande de travail est faible. Les préférences et intérêts des patrons et des salariés sont donc opposés. Les économistes ont donc découvert que les salariés veulent des salaires élevés, et les patrons des salaires bas. Le prix du marché sera celui qui « équilibre » l'offre et la demande. Si « l'équilibre » est rompu, on tend à y revenir, et quand on y est, on tend à y rester (principe de CHATELIER). Il existerait donc une « force » qui ramène le taux de salaire au « niveau d'équilibre ». Cette force est **la concurrence**. Le niveau d'équilibre vers lequel le marché tend « spontanément » est le prix du travail qui assure le « **plein emploi** ». Il faut tenir compte du sens précis en économie du « plein emploi ». Il est atteint quand tous les travailleurs qui acceptent de travailler à ce prix, travaillent. Les travailleurs qui refusent de travailler à ce prix ne sont pas des oisifs, mais des « chômeurs volontaires » ! Aux yeux des économistes, le plein emploi est un optimum : il n'existe pas d'autre solution. Un gouvernement qui essaierait de prescrire une autre solution du rapport emploi-salaire diminuerait fatalement le bien-être d'une des parties, voire des deux. Quelque soit le volume de l'emploi, si on rémunère le travail plus cher qu'à l'équilibre, les profits des patrons diminuent par rapport à la situation d'équilibre. De même, si les salaires sont plus faibles qu'à l'équilibre, ce sont les salariés qui sont lésés. Ce n'est donc qu'au salaire et au niveau d'emploi d'équilibre qu'on est à l'optimum. C'est là tout le fondement du libéralisme économique en matière d'emploi. L'argument est donc : puisque le marché réalise le plein-emploi, et puisque le plein-emploi est

l'optimum, laissons faire le marché, et si le marché n'existe pas, créons-le. Le corollaire est le suivant : puisque le marché réalise spontanément le plein-emploi, le chômage ne peut provenir que d'une perturbation du marché.

Or, même un béotien sait qu'en économie, tout est interdépendant. Même si on montre théoriquement qu'en cas de désajustement sur le marché du travail, on revient à l'équilibre, ce retour à l'équilibre sur le marché du travail est perturbé par ce qui se passe sur les autres marchés (matières premières, services, finances, etc.). On n'est donc sûr de rien. Cette question de l'auto-ajustement global du système produit des désaccords importants entre économistes. On peut schématiser ces désaccords en deux représentations des effets du système. Pour les économistes néoclassiques (ceux qui estiment que le chômage est dû à une rigidité des salaires ou des prix), si le marché du travail peut s'ajuster librement, alors le reste de l'économie n'y fera pas obstacle, et le rééquilibrage du marché du travail rééquilibrera les autres marchés. Pour les keynésiens (ceux qui estiment que même en l'absence de rigidité des salaires ou des prix, on peut rencontrer des situations de chômage stable), lorsque le marché du travail est déséquilibré, les autres marchés quant à eux peuvent très bien rester indépendants de lui. Notons que le réajustement global du système, annoncé par les néoclassiques, est un pur article de foi. Ses thuriféraires n'ont pas d'exemples concrets à fournir. C'est même plutôt le contraire qui est observé. Les lois du marché ne se déduisent donc pas du comportement marchand.

LES EFFETS DU SMIC.

Si le marché du travail fonctionnait donc sans entraves, le plein-emploi serait spontanément assuré. Si le chômage existe, c'est que le marché du travail est entravé. Les économistes ont trouvé les responsables de ces entraves : les salariés. Si le salaire minimum est défini à un taux qui est supérieur au prix d'équilibre du marché, l'offre de travail excèdera nécessairement la demande. L'intrusion du SMIC est donc fondamentalement perverse. Il maintient en effet à un niveau artificiellement élevé le salaire d'individus sans qualification, il introduit un écart entre le nombre de salariés qui désirent travailler à ce taux, et le nombre d'embauchés à ce même taux. Ce SMIC, créé par des âmes charitables et naïves, pour

défendre les plus pauvres, se retourne contre lesdits pauvres, en provoquant le chômage ! Pour résorber le chômage, il suffirait donc de supprimer le SMIC. C'est ce que ne cesse de rappeler l'OCDE, qui recommande aux pays membres, à la France en particulier, « d'accroître la flexibilité des coûts salariaux et de la main-d'œuvre ». Il faut, dit l'OCDE en 1994, « réexaminer le rôle du salaire minimum comme instrument des objectifs de redistribution. Un salaire minimum plus bas devrait augmenter les perspectives d'emploi... ». Ainsi, les forces qui perturbent le marché du travail seraient endogènes : elles se trouveraient à l'intérieur même du marché du travail. Le SMIC ne serait que la manifestation du fait que les salariés ont réussi à outrepasser les lois du marché. Les salariés, bafouant les règles de la libre concurrence, ont tendance à se coaliser, à former des associations (syndicats) pour tenter d'influer sur le niveau des prix du travail. Le SMIC n'est que l'enregistrement légal de ce pouvoir syndical. Comme le remarque judicieusement Alain MINC, les syndicats savent très bien qu'en augmentant le prix du travail, ils vont provoquer le chômage. Les économistes voient de la façon suivante le raisonnement d'un chef syndical : si nous parvenions à obtenir une augmentation de salaire de 10%, le pourcentage d'embauche diminuerait de 5% environ. Les revenus de 90% des salariés augmenteraient donc de 10%, ce qui permettrait d'alimenter une caisse (les ASSEDIC) qui servira à indemniser les chômeurs. Mais on peut considérer que, tant qu'une

Suite page 6

INTERNATIONAL SECRETARIAT ASSIST PLUS

SERVICES OFFERTS AUX SOCIÉTÉS ET AUX PARTICULIERS



Économisez du temps et l'argent en utilisant nos services !!

- * Assistant Administratif
- * Photocopies
- * Traductions
- * Travail de secrétariat à la carte
- * Paiement de factures à compte de
- * Relance Clients
- * Coursière Administrative
- * Télémarketing
- * Secrétariat Juridique
- * Rendez-vous à l'ambassade US
- * Mailing service
- * Domiciliation assistée
- * Représentation Commerciale
- * Récupération et dépôt de chèques
- * Rédaction du Courrier
- * Publipostage
- * Récupération et dépôt de courrier
- * Encaissement des Loyers
- * Envoi et réception de Fax

Tél: 0690 56 83 41 / 0590 27 15 50
Email: vip.assistant@yahoo.fr

Publi rédactionnel

(à titre d'exemple. Cet espace coûte 144 € en publi-rédactionnel et 176 en publicité).

Lorsque j'ai traversé l'Atlantique avec mon petit trawler de 6,50 avec l'idée, notamment, de le proposer sur le marché européen tout en le construisant ici, je me suis vite aperçu que le paramètre transport réduisait considérablement son intérêt. Il faut en effet compter environ 10.000 € pour le transporter par cargo car il est hors gabarit, trop large, trop haut. D'où l'idée de dessiner des bateaux spécialement pour répondre à cette problématique. C'est ainsi que sont nés un voilier et un bateau à moteur de 40 pieds, ce dernier étant décliné dans des versions ouvertes correspondant mieux aux souhaits de la clientèle locale. Leur particularité est d'être très étroits et de pouvoir rentrer aisément dans un container high cube de 40 pieds. La facture à l'export est

divisée par deux et le concept peut aussi permettre d'envoyer son propre bateau n'importe où dans le monde plutôt que louer. Une idée qui permettra certainement de construire ici tout en étant concurrentiel. Plus de renseignements: mayrik@wanadoo.fr. Site: www.mayrik.com
Yves KINARD
Architecte naval
MAYRIK YACHT DESIGN
Tél: 0690 53 69 66



Suite de la page 5

augmentation de salaire ne diminuera pas l'embauche au point que l'indemnisation des chômeurs soit supérieure au gain dû à cette augmentation, les salariés sont gagnants. Les économistes tiennent les syndicats pour un monopole qui maximise sa recette totale, jusqu'à ce que « l'élasticité de la demande » soit égale à l'unité.

Les néoclassiques considèrent donc que les syndicats ne cherchent pas le plein-emploi, mais seulement à entretenir un taux optimum de chômage. Le plein emploi serait un objectif de patrons qui veulent maximiser leurs profits. Le chômage est donc le résultat d'une action délibérée des salariés et de leurs syndicats. Il s'agit donc d'un chômage volontaire, délibérément provoqué et accepté par les intéressés eux-mêmes. On peut alors se demander pourquoi les patrons veulent faire le bien des chômeurs alors qu'ils sont heureux ainsi. Plus sérieusement, nul doute que la suppression du SMIC, des indemnités de chômage, et du RMI aurait la vertu d'établir le plein emploi.

Le salaire des moins qualifiés descendrait spontanément au plus bas, puisque tous les obstacles à la « flexibilité » seraient levés. Après une chute abyssale, le taux de salaire finirait par se stabiliser à un niveau très bas qui « apurerait » le marché de l'emploi.

Mais peut-être pourrait-on voir le problème par l'autre bout de la lunette : le SMIC est-il la cause du chômage, n'est-il pas la digue qui en limite les effets les plus funestes ?

Selon le discours libéral, les smicards sont les salariés qui ont la « productivité marginale » (la source de profit) la plus faible. Si des salariés sont au chômage, c'est que le SMIC est supérieur à la productivité marginale correspondant au plein-emploi de cette catégorie de travailleurs.

Notons tout de même que, en ne voyant que la faiblesse des facultés productives de la main-d'œuvre, ces théories économiques ne font même pas allusion à l'insuffisance des débouchés limitant le volume de main-d'œuvre, ni au fait qu'on ne trouve aucune explication à la

prétendue diminution de l'efficacité de cette main-d'œuvre à l'approche du plein-emploi... Ne pourrait-on pas voir simplement que le SMIC, loin d'être fauteur de chômage, est un dispositif de protection de la population lorsqu'il existe du chômage (lequel s'explique surtout par l'insuffisance de demande effective de consommation) et comprendre que la fonction du SMIC est d'endiguer la « spirale à la baisse » des rémunérations des salariés qui voient leur pouvoir de négociation affaibli par la concurrence sur le marché créée par les chômeurs ?

Il semble que KEYNES soit un des seuls économistes à avoir réfléchi sincèrement sur la question des débouchés.

En fait, lorsque le chômage existe, le remède n'est probablement pas de baisser le prix du travail pour en accroître les quantités demandées, mais en fait de déplacer la demande de travail, c'est-à-dire d'augmenter la quantité de travail demandée à chaque prix, en sorte que, même au prix du SMIC, tout le monde trouve du travail.

LES « ASSISTES ».

Après le SMIC, la seconde cible privilégiée des économistes est l'ensemble des dispositifs d'assurance et d'assistance des salariés, dispositifs rendus coupables d'alourdir le coût de la main-d'œuvre et d'altérer le comportement des salariés sur le marché du travail.

Ce qu'on imagine destiné à protéger les salariés des affres résultant des aléas économiques deviennent, grâce à la perspicacité des sciences économiques, le responsable même des malheurs qui s'abattent sur les miséreux. Le secours aux pauvres est bien ce qui crée leur détresse.

La théorie économique montre en effet que le chômage vient du fait que le prix du travail (le salaire) est trop élevé pour l'acheteur (l'employeur). Lorsqu'une personne est au chômage, des allocations compensatrices (indemnité de chômage, minima sociaux, prestations sociales), se substituent aux revenus du travail, à telle enseigne qu'il existe un véritable statut du non-travailleur, dont la somme des petits privilèges peut être ramenée à sa dimension financière, et tenue pour un « salaire » du chômage.

Ce « salaire » est appelé par les économistes

« salaire de réservation », car c'est un salaire plancher au-dessous duquel un chômeur ne désire pas travailler. Le salaire du marché ne descendra donc pas plus bas. REAGAN et THATCHER accusaient le « Welfare State », « l'état-providence » de ces maux dont souffre le marché du travail.

S'il y a du chômage, c'est que l'assistanat rend les salariés trop exigeants pour travailler, portant leurs exigences salariales à un niveau incompatible avec le plein emploi.

Si on veut réduire le chômage des pauvres, il faut s'attaquer à leur richesse, comme le conseille judicieusement l'OCDE : « réformer les systèmes d'indemnisation du chômage et de prestations connexes. Réduire davantage les durées maximales et les taux de compensation des prestations pour les chômeurs de longue durée. »

En substance, « les taux de compensation trop élevés réduisent les incitations à la recherche d'un emploi. Il faudrait durcir les contrôles de la recherche d'emploi et les sanctions touchant les prestations ».

Ainsi, en réduisant le « salaire de réservation » de ces assistés, qui snobent le travail en narguant les patrons du haut de leurs indemnités, on parviendra à mettre ces paresseux au travail.

On peut tout de même être surpris de l'acharnement manifesté par ces experts désintéressés à améliorer le sort des pauvres en réduisant le chômage, alors que leur théorie est une théorie du « chômage volontaire ». Peut-on y voir un manque de cohérence ?

Sur le fond, l'effet attendu par une chute du salaire de réservation est une chute du salaire courant. La diminution du salaire de réservation provoquerait une concurrence entre salariés, en faisant baisser leurs exigences salariales.

En supprimant les aides sociales aux chômeurs, ces derniers seraient bien obligés d'accepter n'importe quel travail pour un salaire dérisoire pour pouvoir survivre. Les employeurs n'hésiteraient alors plus à embaucher des travailleurs qui leur coûteraient peu.

Michel CHASLES

Suite au prochain numéro.....

Communiqués.

**Etats Généraux de l'Outre-mer.
Calendrier des réunions publiques.**

Vendredi 5 juin 2009

Atelier n° 2 : les productions locales et les conditions d'un développement endogène :
18 h : réunion publique à la CCI de Concordia

Samedi 6 juin 2009

8h-18h : élections européennes

Samedi 13 juin 2009

Ateliers n° 3 : l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes :

18 h 30 : réunion publique à la MJC de Sandy-Ground

Samedi 20 juin 2009

Ateliers n° 3 : l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes :
18 h 30 : réunion publique à la CCI de Concordia

Samedi 27 juin 2009

Ateliers n° 3 : l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes :
18 h 30 : réunion publique à la MJC de Grand-Case

Samedi 4 juillet 2009

Ateliers n° 3 : l'égalité des chances, la promotion

de la diversité et l'insertion des jeunes :

18 h 30 : réunion publique à la maison de quartier d'Orléans

.....

Déménagement des Affaires Maritimes:

La Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin vous informe que le service des Affaires Maritimes sera fermé du 28 mai au 2 juin 2009 inclus pour cause de déménagement.

La réouverture se fera le 3 juin au matin dans les nouveaux locaux situé 5 rue de la république – 1^{ère} étage – Marigot. (au-dessus du Crédit Mutuel, ndr).



Hommage à « Danny »

Brèves:

Votez pour qui vous voudrez, mais votez !



Dans quelques jours, 375 millions d'européens voteront pour exprimer leur sensibilité et leurs ambitions dans une assemblée de 736 députés. Je ressens un sentiment de fierté à appartenir à une communauté qui a su préserver « pays par pays » ses spécificités, ses cultures, ses identités tout en nous invitant à nous accorder autour de valeurs communes importantes comme la solidarité ou encore la mixité. Que de chemin parcouru ! Dimanche les Bulgares et les Roumains voteront pour la première fois pour désigner leurs représentants au parlement européen... mais qui se souvient du temps, pas si

lointain, où ces gens là n'avaient même pas le droit de vote ?

Je suis de la génération de ceux qui ont connu les contrôles aux frontières, les multiples monnaies, le serpent monétaire, les difficultés à étudier (pour un français) dans un pays hors CEE de l'époque. Et que dire de ces temps (heureusement révolus) où il existait deux Allemagnes et un bloc de l'Est où le seul droit des citoyens était de se taire !

Le rôle de l'Europe et l'attrait pour une appartenance à une société commune sont pour beaucoup dans la recherche de liberté de ces pays aux immenses richesses culturelles.

Certes, tout n'est pas rose sous les cieux Bruxellois ou Strasbourgeois et certaines dispositions peuvent parfois nous sembler inadaptées ou contraignantes. La route est encore longue.

Malgré les enjeux, malgré le rôle prépondérant des lois communautaires dans notre quotidien, les élections européennes affichent des taux d'abstention nettement supérieurs à ceux observés lors d'élections nationales ou régionales. Il en est ainsi à Saint-Martin comme en « métropole » où ces élections là déplacent peu les foules.

A qui la faute ? Les politiques sont-ils avarés

d'explications du rôle de l'Europe dans nos vies ? Considérons-nous l'appartenance à la collectivité européenne comme une contrainte et non comme un atout ?

Pour ma part, je crois que la population de Saint-Martin doit affirmer son appartenance à la communauté européenne par un vote massif. Le moment venu, Saint-Martin devra aussi déterminer la nature de cette appartenance (R.U.P. avec ou sans dérogations ou P.T.O.M.).

Je crois en une Europe centrée autour de l'HUMAIN trop longtemps oublié des débats nationaux et transnationaux. Nous devons à l'Europe nos considérations et nos règles environnementales et écologiques. Nous lui devons aussi l'interaction entre des cultures multiples et enrichissantes. Grâce à l'Europe, nous pesons économiquement face aux grands blocs économiques et commerciaux. Saint-Martin peut et doit profiter de ces leviers.

Alors, le 6 Juin, votez pour qui vous voudrez, mais votez !

Laurent Fuentès

Membre du C.E.S.E. au groupe de l'Outre-mer,
Représentant de Saint Martin
Section des activités productives
Commission ad-hoc sur l'empreinte écologique

Formation Interreg IV

Dans notre n° 5 nous vous parlions du dispositif européen Interreg. Assez nouveau à Saint Martin, le dispositif est mal connu et les quelques projets rentrés souffrent d'un manque manifeste de compréhension du dispositif. Aussi une formation va être mise en place.

Le premier atelier de formation à la gestion de projets dans le cadre du programme de coopération Interreg IV Caraïbes se déroulera à Saint Martin du **10 au 12 juin** prochain, en journées pleines. Ce cycle de formation s'adresse aux administrations en charge de la mise en œuvre du programme, aux élus, au personnel en charge du montage et du suivi de projets, aux porteurs de projets, etc... et vise au développement des connaissances et des capacités techniques tant des gestionnaires que des bénéficiaires. L'atelier est donc ouvert à toute personne désireuse de s'intéresser à ce programme. Pour l'inscription (obligatoire) et confirmation des lieux et horaires, prière de s'adresser à :

Mélicha SEDANO

Coopération & Relations Internationales Collectivité de Saint Martin.
Tél: 0690 500344
Fax: 0590 877912



PROGRAMME
INTERREG CARAÏBES

LE PETIT ÉCONOMISTE

JOURNAL ÉCONOMIQUE EN POITOU-CHARENTES



Sur www.lepetiteconomiste.com
en partenariat avec SXM
renforcez votre visibilité en Métropole
pour seulement 20 € / mois (durée libre)

Le Petit économiste, média économique en Poitou-Charentes, vous propose, grâce à un partenariat avec SXM Economique, d'apparaître sur www.lepetiteconomiste.com en rubrique internationale et ainsi de renforcer votre visibilité en métropole.

Contact :
contact@lepetiteconomiste.com



Reprographie de plans
d'après originaux
ou fichiers informatiques (PDF, DWG, DWF)
du A4 au A0 et même plus...
(large 90 cm)
80 gr blanc mat ou calque.

Tirage couleur Grand Format
Copie Service
Cartes de Visite
Flyers
Brochures
Affiches
Tickets
Carnets ...

RAPIDO PRINT
Copy Service & Imprimerie

Howell Center
Marigot - Saint Martin
Contact : Sylvie
Tél. : 05 90 87 75 17
Fax : 05 90 87 98 00
PAO : crealizes@domaccess.com
PLANS : rapidoprint@mac.com

MOTIVEZ VOS EQUIPES ORGANISEZ UNE SORTIE EN CATAMARAN AVEC VOS COLLABORATEURS !

Notre expérience nous l'a prouvé plus d'une fois : passer toute une journée à bord d'un de nos catamarans renforce la motivation, dynamise les collaborateurs et augmente la rentabilité de l'équipe !

Anyway Marine vous propose des sorties privées à la journée avec capitaine à la destination de votre choix.

Votre catamaran vous est réservé en privé pour une journée de détente, dans un cadre naturel, loin de tous les soucis, à la découverte d'une île déserte avec des plages de sable d'or et le monde merveilleux sous-marin que vous pourrez explorer grâce à nos équipements de snorkelling. Il est possible de louer plusieurs bateaux pour organiser des régates entre vous. Vous pouvez aussi offrir une sortie à vos clients, ou organiser des journées de travail et des séminaires sur plusieurs jours avec vos prospects en toute convivialité.

N'oubliez pas que cette opération vous permet également de déduire les frais engagés dans votre déclaration fiscale.

CATAMARAN DE

38' - 41' :

10 à 14 personnes

800 euros

CATAMARAN DE

47' :

10 à 24 personnes

1000 euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Destination (au choix) :

Tintamarre + Ilet Pinel ou Anguilla

Départ : 7h45 de la Marina Royale à Marigot

Retour : 17h45 à la Marina Royale à Marigot

Nos tarifs comprennent : le capitaine, les assurances, le plein d'eau, le carburant, le matériel de snorkelling.

Nos tarifs ne comprennent pas : les taxes, clearances et repas

ANYWAY MARINE - Marina Port La Royale
Demandez Caroline – 05.90.87.91.41 ou 06.90.88.17.88
www.anywaymarine.com - anyway@wanadoo.fr